

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la SOCIÉTÉ IMMOBILIERE BALIMA, société anonyme au capital de 34 880 000,00 DH, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire au siège de la Société 2, zankat Tihama, Rabat, le

Lundi 27 juin 2016 à 12 heures,

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice 2015 ;
- ◆ Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- ◆ Rapport spécial des Commissaires aux comptes concernant l'exercice 2015 sur les conventions visées par l'article 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée par la loi 20-05 et la loi 78-12;
- ◆ Approbation dudit rapport ;
- ◆ Approbation des bilans et comptes sociaux de l'exercice 2015;
- ◆ Affectation des résultats ;
- ◆ Quitus au Conseil d'administration ;
- ◆ Pouvoir au Conseil d'administration pour la cession des titres fonciers 34885/R, 34887/R et 34889/R ;
- ◆ Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;
- ◆ Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration ;
- ◆ Quitus aux Commissaires aux Comptes ;
- ◆ Renouvellement des mandats aux Commissaires aux Comptes ;
- ◆ Pouvoirs spéciaux à conférer aux administrateurs en vertu des articles 23 et 25 des statuts.
- ◆ Pouvoirs pour formalités.

Pour prendre part à cette Assemblée :

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou adresser au siège social, 5 jours avant la réunion, une attestation de propriété et de blocage délivrée par la banque ou par l'intermédiaire financier habilité dépositaire des titres.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, avant le 15 juin 2016 au plus tard. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires qui ne pourront pas assister à cette assemblée et qui désireraient s'y faire représenter, pourront retirer au siège social un formulaire de pouvoir qu'ils voudront bien remplir.

TRÈS IMPORTANT

Les titulaires d'actions n'ayant pas encore inscrit leurs titres en compte sont invités à les déposer auprès de la Société Immobilière BALIMA et ce, dans les meilleurs délais afin de pouvoir jouir des droits attachés aux titres.

Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

Le Conseil d'Administration

PROJET DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes relatif au bilan arrêté au 31 décembre 2015, approuve ces rapports dans toutes leurs parties ainsi que le bilan de l'exercice 2015.

En conséquence, elle donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'administration de sa gestion pour le mandat expiré.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve l'affectation du bénéfice proposée par le Conseil d'administration :

Bénéfice de l'année 2015		11 787 227,40 DH
Aux 1 744 000 actions composant le capital social un premier dividende statutaire de 0.50 DH par action	(-)	872 000,00 DH
Réserve d'investissement	(-)	4 000 000,00 DH
Ajouter le report à nouveau antérieur	(+)	26 498 664,23 DH
Soit un solde disponible de		33 413 891,63 DH
Aux 1 744 000 actions un dividende ordinaire de 3.90 DH. par action	(-)	6 801 600,00 DH
Soit un solde au report à nouveau de		26 612 291,63 DH

Le dividende par action s'élèvera donc à 4.40 DH, contre remise du coupon n°62 dont la date de mise en paiement sera fixée ultérieurement par le Conseil.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale fixe à la somme de 800 000,00 DH (HUIT CENT MILLE DIRHAMS) le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice 2015.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux articles 23 et 25 des statuts, l'Assemblée Générale donne tout pouvoir au Conseil d'Administration pour réaliser dans les meilleures conditions la cession la propriété objet des Titres Fonciers numéro 34885/R, 34887/R et 34889/R.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de Madame Jacqueline MATHIAS. Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion pour le mandat expiré.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat de Madame Jacqueline MATHIAS et ce pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95, approuve ce rapport.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne aux Commissaires aux Comptes quitus entier et sans réserve de leur mission pour l'exercice 2015.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle la mission de la société EURODEFI AUDIT et la société FFM AUDIT en qualité de Commissaires aux Comptes pour les trois prochains exercices.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

BILAN DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERC. PRECD
	BRUT	AMORT. - PROV.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	35 362 564.60	10 582 110.52	24 780 454.08	8 169 387.18
- FRAIS PRELIMINAIRES				
- CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	35 362 564.60	10 582 110.52	24 780 454.08	8 169 387.18
- PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	20 777 455.07	3 495 560.61	17 281 894.46	19 085 840.17
- IMMOBILISATIONS EN RECHERCHE ET DEVELOP.				
- BREVETS, MARQUES, DROITS & VAL. SIMILAIRES	37 998.00	37 998.00		
- FONDS COMMERCIAL				
- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 739 457.07	3 457 562.61	17 281 894.46	19 085 840.17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	77 100 066.98	41 467 999.18	35 632 067.80	37 214 209.91
- TERRAINS	19 379 781.61	19 379 781.61	19 413 159.07	19 413 159.07
- CONSTRUCTIONS	55 416 855.01	39 658 888.07	15 757 966.94	17 359 501.97
- INSTAL. TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE	266 496.40	237 646.09	28 850.31	37 763.50
- MATERIEL DE TRANSPORT	1 136 392.03	917 199.78	219 192.25	232 354.92
- MOBILIER, MAT. DE BUREAU ET AMENAG. DIVERS	780 541.93	654 265.24	126 276.69	171 430.45
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	120 000.00		120 000.00	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	36 088 891.39		36 088 891.39	42 456 478.89
- PRETS IMMOBILISES	154 700.00		154 700.00	147 487.50
- AUTRES CREANCES FINANCIERES	33 723 360.40		33 723 360.40	40 098 160.40
- TITRES DE PARTICIPATION	2 100 000.00		2 100 000.00	100 000.00
- AUTRES TITRES IMMOBILISES	110 830.99		110 830.99	2 110 830.99
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
- DIMINUTION DES CREANCES IMMOBILISEES				
- AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT				
TOTAL I = (A+B+C+D+E)	169 328 978.04	55 545 670.31	113 783 307.73	106 925 916.15
STOCKS (F)				
- MARCHANDISES				
- MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMABLES				
- PRODUITS EN COURS				
- PROD. INTERMEDIAIRES & PROD. RESIDUELS				
- PRODUITS FINIS				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	15 626 546.16	4 558 847.20	11 067 698.96	5 963 581.27
- FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTES				
- CLIENTS ET COMPTES RATACHES	7 890 748.67	3 054 245.20	4 836 503.47	2 122 538.80
- PERSONNEL	27 522.82	19 602.00	7 920.82	
- ETAT	4 129 174.60		4 129 174.60	907 738.81
- COMPTES D'ASSOCIES				
- AUTRES DEBITEURS	2 485 000.00	1 485 000.00	1 000 000.00	2 537 000.00
- COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 094 100.07		1 094 100.07	396 303.66
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	-3.73		-3.73	8 004 403.33
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
(ELEMENTS CIRCULANTS)				
TOTAL II (F + G + H + I)	15 626 542.43	4 558 847.20	11 067 695.23	13 967 984.60
TRESORERIE - ACTIF				
- CHEQUES ET VALEURS A ENCAISSER	6 000.00		6 000.00	
- BANQUES, T.G E C.P	221 998.65		221 998.65	134 137.82
- CAISSES, REGIES ET ACCREDITIFS	620.05		620.05	3 422.44
TOTAL III	228 618.70		228 618.70	137 560.26
TOTAL GENERAL (I + II + III)	185 184 139.17	60 104 517.51	125 079 621.66	121 031 461.01

BILAN PASSIF

PASSIF	EXERCICE	EXERC. PRECD
	CAPITAUX PROPRES	
- CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL (1)	34 880 000.00	34 880 000.00
- MOINS : ACTIONNAIRES, CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE		
CAPITAL APPELE DONT VERSE :34 880 000.00		
- PRIME D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
- ECARTS DE REVALUATION		
- RESERVE LEGALE	3 488 000.00	3 488 000.00
- AUTRES RESERVES	29 737 586.06	22 737 586.06
- REPORT A NOUVEAU (2)	26 498 664.23	22 191 774.60
- RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (2)		
- RESULTAT NET DE L'EXERCICE (2)	11 787 227.40	18 631 689.63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	106 391 477.69	101 929 050.29
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	902 730.42	1 005 555.94
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
- PROVISIONS REGLEMENTEES	902 730.42	1 005 555.94
DETTES DE FINANCEMENT (C)	6 606 251.34	6 378 746.84
- EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
- AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	6 606 251.34	6 378 746.84
PROV. DURABLES / RISQUES ET CHARGES (D)	49 575.80	49 575.80
- PROVISIONS POUR RISQUES	49 575.80	49 575.80
- PROVISIONS POUR CHARGES		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
- AUGMENTATION DES CREANCES IMMOBILISEES		
- DIMINUTION DES DETTES DE FINANCEMENT		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	113 950 035.25	109 362 928.87
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	9 050 194.11	10 613 442.52
- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 716 649.24	1 831 242.08
- CLIENTS CREDITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	252 558.83	348 276.86
- PERSONNEL	2 082 500.04	1 369 392.44
- ORGANISMES SOCIAUX	171 319.17	282 118.61
- ETAT	2 744 915.15	5 226 040.64
- COMPTES D'ASSOCIES	568 941.15	657 704.75
- AUTRES CREANCES	1 206 302.53	642 857.14
- COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	307 008.00	255 810.00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	64 860.53	64 860.53
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)		
TOTAL II (F + G + H)	9 115 054.64	10 678 303.05
TRESORERIE - PASSIF		
- CREDITS D'ESCOMPTE		
- CREDITS DE TRESORERIE		
- BANQUES (SOLDES CREDITEURS)	2 014 531.77	990 229.09
TOTAL III	2 014 531.77	990 229.09
TOTAL GENERAL I + II + III	125 079 621.66	121 031 461.01

(1) Capital personnel débiteur (-)
(2) Bénéficiaire (+), Déficittaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

INTITULE	OPERATIONS		TOTAUX	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT (2)	EXERCICE (1+2)	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
- VENTE DE MARCHANDISES EN L'ETAT				
- VENTES DE BIENS ET SERVICES	43 619 069.72		43 619 069.72	44 256 581.26
CHIFFRE D'AFFAIRES	43 619 069.72		43 619 069.72	44 256 581.26
- VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS (+ -)				
- IMMOB. PROD. PAR L' ESE PR ELLE MEME				
- SUBVENTION D'EXPLOITATION				
- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
- REPRISES D'EXPLOIT. ; TRANSFERTS DE CHARGES	579 904.30		579 904.30	225 000.00
TOTAL I	44 198 974.02		44 198 974.02	44 481 581.26
CHARGES D'EXPLOITATION				
- ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISE				
- ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES	538 320.69		538 320.69	593 684.85
- AUTRES CHARGES EXTERNES	10 613 092.50		10 613 092.50	9 803 561.92
- IMPOTS ET TAXES	4 662 219.35	100 948.10	4 763 167.45	3 820 104.85
- CHARGES DE PERSONNEL	5 612 043.12		5 612 043.12	5 803 168.35
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	850 000.00		850 000.00	850 000.00
- DOTATION D'EXPLOITATION	12 474 341.47		12 474 341.47	6 664 188.87
TOTAL II	34 750 017.13	100 948.10	34 850 965.23	27 534 708.84
RESULTATS D'EXPLOITATION III (I-II)	9 448 956.89	- 100 948.10	9 348 008.79	16 946 872.42
PRODUITS FINANCIERS				
- PROD. TITRES PARTICIP. & AUTRES PROD. IMM.	6 188.19		6 188.19	13 263.77
- GAINS DE CHANGE				
- INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 134 348.86		1 134 348.86	995 344.14
- REPRISE FINANCIERES TRANSFERTS DE CHARGES				
TOTAL IV	1 140 537.05		1 140 537.05	1 008 607.91
CHARGES FINANCIERES				
- CHARGES D'INTERETS	59 267.61		59 267.61	323 078.74
- PERTES DE CHANGE				1 589.85
- AUTRES CHARGES FINANCIERES				
- DOTATIONS FINANCIERES				
TOTAL V	59 267.61		59 267.61	324 668.59
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	1 081 269.44		1 081 269.44	683 939.32
RESULTAT COURANT (III+VI)	10 530 226.33	- 100 948.10	10 429 278.23	17 630 811.74
RESULTAT COURANT (REPORTS)	10 530 226.33	- 100 948.10	10 429 278.23	17 630 811.74

(1) variation de stock: Stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)
(2) Achats revendus ou achats consommés = Achat - variation de stock

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (SUITE)

INTITULE	OPERATIONS		TOTAUX	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT (2)	EXERCICE (1+2)	
PRODUITS NON COURANTS				
- PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION	4 129 000.00		4 129 000.00	9 332 000.00
- SUBVENTION D'EQUILIBRE				
- REPRISES SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				
- AUTRES PRODUITS NON COURANTS	2 091 784.40	238 340.68	2 330 125.08	5 470.51
- REPRISES NON COURANTES TRANSFERTS CHARGES	102 825.52		102 825.52	102 825.52
TOTAL VIII	6 319 609.92	238 340.68	6 557 950.60	9 440 296.03
CHARGES NON COURANTES				
- VALEURS NETTES D'AMORT. IMMOB. CEDEES	39 225.33		39 225.33	65 832.68
- SUBVENTIONS ACCORDEES				
- AUTRES CHARGES	50 306.10		50 306.10	112 146.46
- DOTATIONS NON COURANTES AUX AMORT. & PROV.				
TOTAL IX	89 531.43		89 531.43	177 979.14
RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	6 230 078.49	238 340.68	6 468 419.17	9 262 316.89
RESULTAT AVANT IMPOT (VII+X)	16 760 304.82	137 392.58	16 897 697.40	26 893 128.63
- IMPOTS SUR LES RESULTATS	-5 110 470.00		-5 110 470.00	-8 261 439.00
RESULTAT NET (XI - XII)	11 649 834.82	137 392.58	11 787 227.40	18 631 689.63
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	51 659 120.99	238 340.68	51 897 461.67	54 930 485.20
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	40 009 286.17	100 948.10	40 110 234.27	36 298 795.57
RESULTAT NET (TOT. PROD. - TOT. CHARGES)	11 649 834.82	137 392.58	11 787 227.40	18 631 689.63

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

	EXERCICE	EXERC. PRECD
1		
2		
I		
II	43 619 069.72	44 256 581.26
3	43 619 069.72	44 256 581.26
4		
5		
III	11 151 413.19	10 397 246.77
6	538 320.69	593 684.85
7	10 613 092.50	9 803 561.92
IV	32 467 656.53	33 859 334.49
8		
9	4 763 167.45	3 820 104.85
10	5 612 043.12	5 803 168.35
V	22 092 445.96	24 236 061.29
11		
12	850 000.00	850 000.00
13	579 904.30	225 000.00
14	12 474 341.47	6 664 188.87
VI	9 348 008.79	16 946 872.42
VII	1 081 269.44	683 939.32
VII	10 429 278.23	17 630 811.74
IX	6 468 419.17	9 262 316.89
15	-5 110 470.00	-8 261 439.00
X	11 787 227.40	18 631 689.63

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	EXERCICE
--	----------

BILAN DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015

TABLEAU DE FINANCEMENT

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
			Emplois C	Ressources D
1. Financement permanent	113 950 035,25	109 362 928,87		4 587 106,38
2. Moins actif immobilisé	113 783 307,73	106 925 916,15	6 857 391,58	
3. FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	166 727,52	2 437 012,72	2 270 285,20	
4. Actif circulant	11 067 695,23	13 967 984,60		2 900 289,37
5. Moins Passif circulant	9 115 054,64	10 678 303,05	1 563 248,41	
6. = BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)			0,00	1 337 040,96
7. TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF)	-1 785 913,07	-852 668,83		933 244,24

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		10 965 168,68		8 519 214,06
- Capacité d'autofinancement		18 289 968,68		15 495 214,06
- Distributions de bénéfices	7 324 800,00		6 976 000,00	
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISAT. (B)		10 492 587,50		9 332 000,00
* cessions d'immobilisations incorporelles				
* Diminution d'immobilisations corporelles		4 125 000,00		9 332 000,00
* cessions d'immobilisations financières				
* Récupérations s/créances immobilisées		6 367 587,50		
* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
* Augmentations de capital, apports				
* Subvention d'investissement				
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		227 504,50		123 612,00
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I. RESSOURCES STABLES		21 685 260,68		17 974 826,06
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOB. (E)	271 966,00		2 626 003,55	
* Acquisitions d'immobilisat°, incorporelles				
* Acquisitions d'immobilisat°, corporelles	271 966,00		576 316,05	
* Acquisitions d'immobilisat°, financières				
* - Augmentation des créances			2 049 687,50	
* DIMINUTION DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	23 683 579,88		6 844 820,22	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	23 955 545,88	0,00	9 470 823,77	0,00
III. VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	0,00		9 470 587,13	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	933 244,24	0,00	966 584,84
TOTAL GENERAL	23 955 545,88	23 955 545,88	18 941 410,90	18 941 410,90

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercices précédents
. Avals et cautions		
. Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires		
. Autres engagements donnés		
TOTAL (1)		

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercices précédents
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
TOTAL		

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		Exploitation	Financières	Non couran.	Exploitation	Financières	Non couran.	
1. PROVIS. POUR DEPRECIATION ACTIF IMMOBILISE								
2. PROVISIONS REGLEMENTEES	1 005 555,94						102825,52	902 730,42
3. PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	49 575,80							49 575,80
SOUS TOTAL (A)	1 055 131,74						102825,52	952 306,22
4. PROVIS. POUR DEPRECIATION ACTIF CIRCULANT	3 338 151,50	1783000,00			562304,30			4 558 847,20
5. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	64 860,53							64 860,53
6. PROVIS. POUR DEPRECIATION COMPTES DE TRESOR								
SOUS TOTAL (B)	3 403 012,03	1783000,00			562304,30			4 623 707,73
TOTAL (A + B)	4 458 143,77	1783000,00			562304,30		102825,52	5 576 013,95

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devises	Montant sur l'Etat et Org. Publics	Montant sur entreprises liées
DE L'ACTIF IMMOBILISE	33 878 060,40	33878060,40					33723360,40
. PRETS IMMOBILISES	154 700,00	154 700,00					
. AUTRES CREANCES FINANCIERES	33 723 360,40	33 723 360,40					33 723 360,40
DE L'ACTIF CIRCULANT	15 626 546,16	4558847,20	11067698,96	4539245,20		4129174,60	
. FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES & ACOMPTE							
. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 890 748,67	3054245,20	4836503,47	3054245,20			
. PERSONNEL	27 522,82	19602,00	7920,82				
. ETAT	4 129 174,60		4129174,60			4129174,60	
. COMPTES D'ASSOCIES							
. AUTRES DEBITEURS	2 485 000,00	1485000,00	1000000,00	1485000,00			
. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 094 100,07	1094100,07					

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montant en devises	Montant sur l'Etat et Org. Publics	Montant sur entreprises liées
DE FINANCEMENT	6 606 251,34	6606251,37					
. EMPRINTS OBLIGATAIRES							
. AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	6 606 251,34	6606251,37					
DU PASSIF CIRCULANT	9 050 194,11	89149,05	8961045,06			2916233,32	
. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 716 649,24	89149,05	1627500,19				
. CLIENTS CREDITEURS, AVANCES ET ACOMPTE	252 558,83		252558,83				
. PERSONNEL	2 082 500,04		2082500,04				
. ORGANISMES SOCIAUX	171 319,17		171319,17			171319,17	
. ETAT	2 744 915,15		2744915,15			2744915,15	
. COMPTES D'ASSOCIES	568 941,15		568941,15				
. AUTRES CREANCIERS	1 206 302,53		1206302,53				
. COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	307 008,00		307008,00				

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur compt. nette de la sûreté donnée à la clôture
. SURETES DONNEES					
. SURETES RECUES					

(1) Gage: 1 - Hypothèque; 2 - Nantissement; 3 - Warrant; 4 - Autres; 5 (à préciser)
 (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (entreprises liées, associées, membres du personnel)
 (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur

ATTESTATION



FFM AUDIT
7, Rue Ahmed Touki
CASABLANCA



EURODEFI AUDIT
5, Rue Fidouzi
Quartier des Hôpitaux
CASABLANCA
RABAT

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015**

Aux actionnaires,
 Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre (Assemblée Générale Ordinaire du 24 Juin 2013), nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la « SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BALIMA » au 31 Décembre 2015 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires relatives à l'exercice clos le 31 Décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **107.294.208,11** Dirhams dont un bénéfice net de **11.787.227,40** Dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix de procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la « SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BALIMA » au 31 Décembre 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous attirons en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que la société fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2016 au titre de l'exercice 2012 portant sur l'IS, la TVA et l'IR.

Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, nous notons que le rapport de gestion a fait mention des informations relatives aux délais de paiement prévues dans l'article 78.4 du code de commerce et ses textes d'application.

Fait à Casablanca, le 12 Mai 2016

Les Commissaires aux Comptes

FFM AUDIT
La Commission des Comptes
Oud el Maadia - D A H R I
Expert-comptable
FFM AUDIT
7, Rue Ahmed Touki, Casablanca
Abdelkader BAHRI
Expert-Comptable Associé

EURODEFI AUDIT
EURODEFI AUDIT RABAT
5, Rue Fidouzi - Casablanca
R. 21410555 - Tél: 3111651
Tél: 36393161 - Email: info@eurodefi.ma
Abdelniz ARJI
Expert-Comptable DPLE